



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E158027

VALABLE JUSQU'AU 28/04/2026

ÉDITÉ LE 05/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 2 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO 2016B00059

Siret : 818 037 152 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5028236

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78656793

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78656793

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : GAUTIER PIERRICK ET FILS

6 RUE DE LA JANAIE
35120 DOL-DE-BRETAGNE

Téléphone : 02 99 48 37 61

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@entreprisegautier.com

Responsabilité légale :

GAUTIER JULIEN GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/04/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	17/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.